

Conditions d'admission au Relais par équipes 2020

a - Dates: Ouverture **le 20 novembre 2019 à 14H00**, clôture **le 25 Mai 2020 à minuit**, dans la **limite des places disponibles**.

Si le Relais est complet avant le 25 mai 2020, les inscriptions à cette course seront automatiquement clôturées avant cette date.

b – Procédure d'inscription:

Inscription en ligne uniquement, sur notre site : www.ultra-marin.fr

Paiement uniquement par CB (paiement sécurisé)

Vous devez être en possession de votre **certificat médical conforme de moins d'un an** ou de votre **licence 2019/2020** à annexer immédiatement en pièce jointe lors de la procédure d'inscription en ligne.

Attention: l'inscription définitive de l'équipe ne sera possible qu'avec le paiement complet + l'envoi immédiat des copies de vos quatre certificats conformes ou de vos licences 2019/2020.

Si nous ne recevons pas les quatre certificats conformes ou les photocopies des licences en cours **avant la clôture des inscriptions de l'Ultra Marin, soit avant le 25 mai 2020, l'inscription de l'équipe sera annulée sans aucun remboursement.** (voir conditions d'admission des concurrent(e)s : § 4 règlement général 2020).

Pour les modalités de remboursement en cas d'empêchement, voir le règlement général de l'Ultra Marin 2020 : § 4 et §f (Annulation d'engagement / Remboursement)

Déroulement de l'inscription du relais par équipes 2020 en ligne

1. Etape 1 : Le capitaine de l'équipe ouvre son compte Ultra Marin, choisit le relais sur la page des inscriptions aux épreuves 2020 et remplit un formulaire d'inscription pour toute l'équipe : il choisit un nom d'équipe, renseigne les adresses mail de chaque participant de chaque section de course puis, il procède au paiement total de la course. (Paiement par CB en ligne).
- Etape 2 : Le capitaine envoie à tous les membres de l'équipe une invitation à s'inscrire au Relais par mail, à partir de son tableau de bord, dans son espace Ultra Marin. (Il sera en copie de tous les mails envoyés). Si l'un des membres ne reçoit pas le mail d'invitation à s'inscrire, le capitaine pourra lui renvoyer ultérieurement l'invitation à partir de son tableau de bord Ultra Marin.
- Etape 3 : Chaque membre de l'équipe clique sur le lien du mail qui lui est envoyé pour accéder au formulaire d'inscription. Chacun crée son compte, puis, s'inscrit à sa section de course et pourra acheter en ligne un carnet de route.

- Etape 4 : Inscription coureur 1 (information : H/F, nom, prénom, adresse, code postal, ville, adresse mail, date de naissance, pays, numéro licence FFA, club, téléphone fixe, téléphone portable, téléphone d'urgence, contact d'urgence, taille t-shirt...
- Insertion immédiate du certificat médical conforme ou d'une copie de la licence sportive en cours

- Inscription coureur 2 (mêmes informations)
- Inscription coureur 3 (mêmes informations)
- Inscription coureur 4 (mêmes informations)

- Etape 5 : inscription confirmée par mail après réception du paiement total et la validation des certificats par le service des inscriptions de l'Ultra Marin. (Cette opération peut prendre quelques jours).